

Pour une assurance chômage universelle

Rarement, une «réforme» aura suscité autant d'opposition de la part des organisations syndicales. C'est, en effet, de manière unanime qu'elles exigent le retrait de celle qui vise à modifier les règles d'indemnisation des demandeurs d'emploi.

« **L**a **CFDT** demeure en profond désaccord avec sa philosophie et ses objectifs premiers : inciter les demandeurs d'emploi - notamment les plus précaires - à reprendre un emploi en baissant fortement leurs allocations et faire des économies budgétaires», a expliqué Marylise Léon, secrétaire générale adjointe de la **CFDT**. «**S'obstiner à réformer l'assurance chômage, amortisseur social permettant de ne pas tomber dans la précarité, au moment où aucun scénario de sortie de crise Covid n'est stabilisé, est incompréhensible et totalement injuste**», a renchéri Laurent Escure, secrétaire général de l'**UNSA**.

La ministre du Travail a présenté aux organisations syndicales, qui l'ont unanimement rejeté, un projet de décret visant à relancer la réforme de l'assurance chômage. «**Cette réforme avait été promulguée dans un premier temps en 2019**», rappelle Vincent Duchaussoy. «**Une partie de ses dispositions avaient été repoussées du fait de la crise sanitaire et une autre a été censurée, le 25 novembre, par le Conseil d'État.**»

Cette réforme comprend en réalité deux volets : premièrement ce qui concerne le rechargement des droits. Auparavant, il fallait justifier de quatre mois travaillés sur les 28 derniers mois. Il faudra désormais justifier de six mois

RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE



1,3 MILLIARD D'EUROS

C'EST L'ÉCONOMIE QUE COMPTE FAIRE LE GOUVERNEMENT SUR LES FUTURS CHÔMEURS. LES PREMIÈRES VICTIMES SERONT LES PLUS JEUNES.



Une réforme uniquement budgétaire

travaillés sur les 24 derniers mois. «**On voit bien que le nouveau système pénalise les travailleurs les plus précaires, ceux qui sont le plus éloignés de l'emploi, ceux qui vont cumuler des petites périodes d'emploi avec de longues périodes de recherche**», s'inquiète le secrétaire national du PS à l'Emploi.

Le deuxième volet de cette réforme concerne l'indemnisation, le calcul des indemnités qui seront versées aux demandeurs d'emploi qui pourront ouvrir des droits, basé sur ce qu'on appelle le salaire journalier de référence. Auparavant, pour le calculer, on prenait en compte les périodes travaillées, et uniquement celles-ci, sur les 24 derniers mois. Dorénavant, on prendra la moyenne des revenus sur l'ensemble des 24 derniers mois, ce qui, là aussi, pénalisera ceux que l'on appelle les «permittents» de l'emploi, c'est-à-dire ceux qui cumulent périodes d'emploi et périodes de chômage.

«**L'objectif de cette réforme est en réalité budgétaire, il s'agit de faire 1,3 milliard d'euros d'économie sur le dos des chômeurs et des précaires**», résume Vincent Duchaussoy.

CAP FINISTÈRE
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 10/03/2021

SITE DE DEPOT
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Préjugés

Parmi les multiples conséquences de l'épidémie de Covid, on note une recrudescence du racisme anti-Asiatiques. Comme si les Français d'origine chinoise, cambodgienne ou vietnamienne pouvaient être tenus pour responsables de la propagation de ce virus...

Au-delà de l'ineptie de ces comportements, ces réactions doivent nous interroger sur la persistance de préjugés qui constituent un terreau pour le racisme. Les généralisations et les poncifs sur les caractéristiques supposées de telle ou telle communauté facilitent la xénophobie. Oh, ce n'est pas bien méchant de classer les personnes dans des cases selon leur origine! Celui-ci est certainement roublard, celui-là ne doit pas être bien courageux et ce troisième, avec un nom pareil, ne peut que travailler dans le bâtiment... et, de généralisation en généralisation, on en arrive à ce que des personnes se fassent insulter ou agresser.

PS29

Prévenir, guérir et prendre soin

Les Socialistes veulent aborder les questions de santé dans leur globalité. Bien sûr, la part de la richesse nationale consacrée à la médecine, dans toutes ses composantes (hospitalière, scolaire, universitaire, du travail...) doit augmenter. Cependant, l'accent doit aussi être mis sur la prévention, ont insisté les intervenants du deuxième *Live du projet* qui s'est déroulé le 4 mars.



Priorité à la santé mentale

La santé mentale doit devenir une priorité. Depuis des dizaines d'années, la situation se dégrade mais le confinement a considérablement accentué les pathologies. «**Cet enjeu devra être une des grandes causes du prochain quinquennat. Un tiers de la population se déclare anxieuse et les services de psychiatrie sont en grande difficulté**», a insisté Antoine Pelissolo, secrétaire national du PS, qui préconise une augmentation de 10% du budget de la psychiatrie.

Selon l'OMS, 15% des décès sont dus à une pollution, a rappelé Fatima Yadani, secrétaire nationale du PS.

Il faut donc agir sur la qualité de l'air, des sols et de l'eau, ainsi que sur les conditions de travail des travailleurs qui manipulent des produits dangereux.

«L'accent doit être mis sur la prévention.»

Mais il faut aussi influencer les comportements à risques et, notamment, réduire drastiquement la consommation de tabac. «**Un fumeur sur deux meurt de tabagisme.**» Il faut donc poursuivre l'augmentation du prix du tabac et étendre les interdictions de fumer dans l'espace public.

Prévenir, c'est aussi anticiper le vieillissement de la génération des «baby boomers» qui vont atteindre l'âge de 85 ans en 2030. Cela ne signifie pas qu'ils vont tous être dépendants et avoir besoin de soins à domicile ou de chambres en EHPAD, mais que les villes et les logements doivent, dès à présent, s'adapter pour prolonger le plus longtemps possible la possibilité pour chacun de vivre à domicile.

S'il faut prévenir, il faut aussi guérir et garantir l'égal accès de tous les Français à la santé. Or, depuis des années, les

déserts médicaux s'étendent. «**C'est sans doute l'un des principaux défis auquel nous allons être confrontés**», a insisté Olivier Faure, en conclusion de ce deuxième *Live du projet*. «**Comment faire revenir des médecins dans des zones rurales?**» Si les mesures incitatives doivent être maintenues, il est sans doute temps d'engager des actions plus coercitives, en exigeant, de la part des étudiants en médecine qui débiteront leurs études, une obligation d'exercer dans une zone sous-dotée en praticiens. Cette disposition devra être négociée avec les autorités sanitaires et les associations d'étudiants en médecine. L'État doit continuer à accompagner les collectivités qui mettent en place des maisons médicales.

Toutes les propositions présentées pendant ce *Live du projet* sont amendables sur le site <https://www.rdv2022.fr>.



15% des décès sont dus aux pollutions

Quelques propositions en débat



Première génération sans tabac

Les Socialistes se donnent pour ambition de parvenir, en dix ans, à une première génération sans tabac en poursuivant l'augmentation des prix et en étendant les interdictions de fumer dans les lieux publics.



Anticiper la société de la longévité

C'est dès maintenant qu'il faut anticiper le choc démographique de 2030 en prévoyant une loi «Grand âge» destinée à financer la dépendance mais aussi à adapter les logements et les espaces publics.



Réduire les déserts médicaux

La lutte contre les déserts médicaux passe notamment par : l'obligation, pour les nouveaux étudiants, de s'installer cinq ans dans des zones sous-dotées, selon des modalités à négocier, un soutien financier de l'État aux collectivités locales qui mettent en place des Maisons de santé.

Candidatures : c'est (re)parti!

Normalement, les élections départementales et régionales auraient dû se tenir ces jours-ci. Si la crise sanitaire n'avait pas perturbé le calendrier électoral. Les dates des 13 et 20 juin ont finalement été choisies, sous réserve de confirmation, de la part du gouvernement, avant le 1^{er} avril.

« **M**algré cette incertitude, on se prépare tout de même pour ces élections » a décidé le Bureau fédéral, qui s'est tenu le 3 mars.

Le processus de désignations interne au PS a été interrompu par l'instauration du couvre-feu. À ce jour, seuls Marc Labbey et Loïg Chesnais-Girard ont été désignés, respectivement, chef de file pour les Départementales et tête de liste pour les Régionales.

Pour le Bureau fédéral, il convient de désigner rapidement nos candidats afin qu'ils et elles puissent entrer en campagne et expliquer les projets pour les Départementales et les Régionales. Compte tenu des contraintes légales, ils et elles devront faire preuve d'imagination pour présenter les enjeux de ces scrutins.

Tous les candidats à la candidature ont jusqu'au 13 mars à 9h00 pour s'inscrire sur le site <https://territoires socialistes.fr>.

La commission électorale fédérale se réunira le 13 mars pour enregistrer ces candidatures et établir une liste pour les Départementales et les Régionales.



Les Socialistes vont désigner leurs candidat.es

Un Conseil fédéral se tiendra le 20 mars pour adopter ces candidatures, en tenant compte des accords passés avec nos partenaires. Il choisira également sous quelle forme seront désignés les binômes pour les Départementales. Le dimanche 21 mars, les adhérents seront informés de la liste adoptée par le Conseil fédéral et, le cas échéant, des listes alternatives.

Les adhérents voteront en section le samedi 27 mars pour un récolement des votes le 11 avril et une proclamation officielle le 13 avril.

Construire un Finistère encore plus solidaire

Le 22 octobre, les Socialistes du Finistère ont, sans ambiguïté, désigné Marc Labbey comme chef de file pour les élections départementales.

Avant le vote, c'est en visioconférence que le conseiller départemental du canton de Brest 3 (St Pierre-Plouzané), a présenté sa candidature et a répondu aux questions des adhérents.

Marc Labbey peut se prévaloir d'une solide expérience : élu à Brest, il fut vice-président de la communauté urbaine, puis conseiller régional, d'abord dans l'opposition et, de 2004 à 2011, dans la majorité. Depuis 2011, il est conseiller départemental, vice-président du CD29 et il préside la Commission des solidarités, de l'enfance et de la famille.

« Si je suis là ce soir devant vous c'est parce que Nathalie Sarrabezolles a décidé de ne pas se représenter à la présidence du Conseil départemental. Je m'inscris dans une démarche collective », a-t-il précisé alors que le groupe majoritaire lui a accordé sa confiance.

« Nous traversons une période extraordinaire marquée par une crise sanitaire économique et sociale qui va s'inscrire dans la durée », a lucidement, prévenu le candidat. Et cette crise donne encore plus de relief aux politiques départementales. En effet, la collectivité des solidarités conduit le plus de missions directes en soutien aux plus vulnérables d'entre nous : les personnes âgées, les personnes isolées, en situation de précarité, les enfants en danger ou maltraités, les personnes en situation de handicap...



Répondre aux nouveaux défis de la solidarité

« Il va nous falloir, dans cette période difficile, adapter le service public départemental pour répondre aux nouveaux défis », a annoncé Marc Labbey. « Nous devons construire un Finistère encore plus solidaire et seule une équipe de gauche à majorité socialiste est en capacité de le faire. »

Mais la crise est également écologique et climatique. Le Conseil départemental a adopté, en décembre dernier, une délibération pour un rapport d'engagements afin de traiter les questions de foncier, d'eau, de biodiversité, de déchets, d'empreinte carbone qui va être mis en œuvre.

« En fait », a résumé Marc Labbey, « ce projet est celui que nous portons depuis 1998. Au fil du temps, les politiques départementales se sont infléchies et adaptées pour répondre aux nouveaux défis. Mais elles ont toujours conservé le même fil conducteur : la solidarité entre les personnes et entre les territoires. Je suis candidat pour poursuivre ces politiques ».

Agenda

17 mars

19h00 à 20h30 :

Visioconférence du BREIS
sur l'aménagement
du territoire.

Retrouvez-nous sur

 Facebook
PS.Finistere
 et Twitter
@fede_PS29

Un emploi vert pour tous !

Un emploi vert pour tous ! a pour objectif de conjurer le chômage de masse et de réussir la reconstruction écologique. « Cette initiative s'appuie sur la proposition de deux laboratoires d'idées, "Hémisphère gauche" (<https://hemispheregauche.fr>) et "L'Institut Rousseau", (<https://www.institutrousseau.fr>) d'instaurer une garantie à l'emploi vert, inspirée notamment de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée », nous expliquent Alexandre Ouizille, porte-parole de la campagne, et Adrien Madec, responsable de la publication.

Cap Finistère : Comment est née l'idée de Un emploi vert pour tous ?

Nous sommes un certain nombre à penser, qu'en France, le rapport de la Gauche au travail a évolué lorsque le débat sur le revenu universel a pris de l'ampleur. Or, il nous semble qu'il s'agit là d'une sorte d'abandon de la lutte pour le plein-emploi.

Les Think tank, Hémisphère gauche et L'Institut Rousseau, ont décidé de travailler sur ce sujet, de manière à ramener dans le débat politique la question de la lutte contre le chômage de masse de longue durée.

Nous nous sommes inspirés des travaux de l'économiste américain Hyman Minsky. Car, de l'autre côté de l'Atlantique, le combat contre le chômage de masse mobilise les intellectuels. Hyman Minsky est l'un des principaux promoteurs de « la garantie à l'emploi » et du concept de l'État employeur en dernier ressort. Le principe central de cette politique est que, puisque le droit au travail est proclamé, la puissance publique agit de manière volontariste pour fournir un emploi à tous ceux qui sont prêts à travailler au salaire minimum, et éventuellement au-delà, en fonction des qualifications requises pour les emplois proposés. L'objectif pour la société est d'arriver à une meilleure utilisation des capacités productives existantes.

Nous avons aussi longuement échangé avec Laurent Grandguillaume, président de l'association Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) qui vise aussi, à trouver des emplois en partant des demandes des territoires. Et ce combat contre le chômage de longue durée s'inscrit dans un contexte de transition écologique.

À partir de ces éléments, nous faisons la proposition de créer un million d'emplois verts pour réussir la transition écologique.

Cap Finistère : Dans quels secteurs pourraient être créés ces emplois ?

La liste des métiers ouverts à ce dispositif n'est pas encore établie définitivement. Nous

ne voulons pas l'imposer. Elle sera construite avec l'État et les partenaires sociaux qui définiront ce que sera un emploi vert.

Ensuite, les comités locaux de l'emploi choisiront, dans cette liste, les métiers qui répondront le mieux à leurs besoins. À titre indicatif, nous pouvons tout de même annoncer que les emplois verts tourneront autour de l'économie circulaire et donc de la réparation ou du retraitement des objets, du bâtiment avec la rénovation thermique ou la fabrication d'éco-matériaux ou de la navigation fluviale.

Notre projet repose sur trois piliers. La généralisation des Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée ou plutôt la possibilité, pour chaque territoire qui le souhaite, de s'inscrire dans cette démarche. Nous évaluons à environ 600 000 le nombre d'emplois qui pourraient ainsi être créés.

Ensuite, une insertion par l'économie et enfin des contrats verts, nouveaux contrats aidés, gérés par les collectivités locales pour les personnes les plus éloignées de l'emploi.

Cap Finistère : Pourquoi avez-vous lancé une campagne de pétition auprès des élus ?

Nous savons que ce n'est pas dans les bureaux de Bercy, mais dans les territoires que seront créés les emplois. Or, qui mieux que les élu.es, connaissent les besoins spécifiques de chaque bassin d'emploi. Nous pensons qu'il faut donner aux élus locaux les moyens de lutter contre le chômage et que ça passe, notamment par des comités locaux de l'emploi, dans lesquels ils siègeraient aux côtés de responsables associatifs et économiques. Nous avons vraiment la conviction que l'impulsion doit partir des territoires. Pour l'instant, nous avons de bons retours de notre campagne de pétition même si nous devons parfois nous battre contre le fatalisme qui voudrait qu'on ne puisse rien faire contre le chômage de masse de longue durée. Il est vrai que depuis les années 80, le taux de chômage n'est quasiment jamais descendu au-dessous de 8 % de la population active. Cependant, le prix financier, économique, social et humain du chômage est tel que nous ne pouvons pas nous résigner.

En savoir plus :

<https://www.emploivertpourtous.fr>

Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428

N° 1346 - Vendredi 12 mars 2021

www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON

Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère

Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

 Abonnement papier Abonnement numérique

..... @

Tarifs pour l'année

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
ADFFFP